

Délibération n°2304-17

L'an deux mille vingt-trois, le six avril à 19h15

Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire

Conseillers en exercice : 14

Présents : 10+3 proc

Votants : 8

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Christian DI MARTINO – Patrice MARTIN – Chantal BARBIER – Philippe ALLEGRINI – Béatrice ROZIER – Michel CORSINI – Fabienne GALLI

Absents excusés : Jean-Marc BLANIC – Sandrine BARRALIS – Fabrice FONTAINE

Absente : Karine FAGES

Secrétaire : Christian DI MARTINO

**Objet : Dotation exceptionnelle
A Canta Rena**

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que pour l'organisation des deux journées de la biodiversité du 30 septembre et 1^{er} octobre 2023 organisées par l'association Canta Rena en partenariat avec la commune de Cantaron, il convient d'octroyer à cette association une dotation exceptionnelle d'un montant de 3 900,00 € pour mener à bien cet évènement ayant un rayonnement local important et dont les objectifs correspondent à la politique menée par la municipalité dans le cadre de la protection de notre environnement.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
- **ACCEPTE** la dotation exceptionnelle d'un montant fixé ci-dessus attribuée à Canta Rena pour l'organisation du week-end de la biodiversité du 30 septembre et 1^{er} octobre 2023, par **8 voix POUR**.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

Le secrétaire



Christian DI MARTINO

Le Maire,

Gérard BRANDA